

Nouveaux Services à la Mobilité (NSM)

La 3^{ème} Journée d'étude française couvre des thèmes variés

La 3^{ème} édition de la Journée d'étude NSM a eu lieu à Tours (F) le 4 octobre 2012. Structurée en trois sessions, la journée a permis d'aborder des sujets très divers. La première session était dédiée aux modèles économiques des nouveaux services à la mobilité. Les présentations et les échanges ont notamment confirmé que leur pérennité est liée à l'atteinte d'une taille critique pour assurer l'efficacité et la rentabilité de ces services. La deuxième session a donné un aperçu des bénéfices du télétravail. Les expériences sont généralement concluantes, pour autant qu'elles reposent sur un management rigoureux. On constate que le télétravail se pratique généralement pour une durée précise et limitée. L'idée du télétravail une heure par jour a émergé des échanges, ce qui aurait un réel potentiel pour lisser les pics de déplacements en heures de pointe. La dernière session a mis en lumière le rôle déterminant des pôles d'échanges pour structurer l'offre de transports. Les nouveaux services à la mobilité constituent un complément pertinent aux transports collectifs, en particulier dans les territoires peu denses. Le développement harmonieux de ces pôles se heurte souvent au partage des prérogatives entre les différents acteurs impliqués, ce qui ne facilite pas la complémentarité des différentes offres. (Langue: français)

Pour plus d'informations

Les interventions de la 3^{ème} Journée NSM 2012

www.certu.fr/fr/Mobilité_et_déplacements-n25/Management_de_la_mobilité-n62/Journee_NS_M du_04_10_2012_Voir_ici_les_interventions_-a2349-s_article_theme.html

Neue Mobilitätsdienstleistungen

Dritte Fachtagung in Frankreich mit breitem Themenspektrum

Die dritte französische Fachtagung „Neue Mobilitätsdienstleistungen“ fand am 4. Oktober 2012 in Tours (F) statt. Die erste von drei Sessions war den Wirtschaftsmodellen dieser Angebote gewidmet. Sowohl die Präsentationen als auch die Diskussion bestätigten, dass die Effizienz und Rentabilität der neuen Mobilitätsdienstleistungen sowie deren langfristige Beständigkeit in hohem Mass davon abhängt, ob eine kritische Grösse erreicht werden kann. Die zweite Session gab einen Einblick zu den Erkenntnissen mit der Telearbeit. Die Erfahrungen sind im Allgemeinen positiv, vor allem dort wo sie in einem klaren Rahmen stattfindet. Die Diskussion brachte die Idee hervor, Telearbeit eine Stunde pro Tag zu betreiben, was einen gewissen Beitrag zur Glättung der Spitzen während der Stosszeiten liefern könnte. Die letzte Session zeigte unter anderem die Schwierigkeit einer harmonischen Entwicklung intermodaler Knoten auf. Die Ansprüche der verschiedenen Akteure erschwert vielerorts eine komplementäre, logische und effiziente Entwicklung des Angebots. (Sprache: fr)

Weitere Informationen:

Beiträge der Fachtagung NSM „Neue Mobilitätsdienstleistungen“ 2012 (franz.)

www.certu.fr/fr/Mobilité_et_déplacements-n25/Management_de_la_mobilité-n62/Journee_NS_M du_04_10_2012_Voir_ici_les_interventions_-a2349-s_article_theme.html

04.12.2012



Colloque

Nouveaux services à la mobilité



3^e journée d'étude nationale Nouveaux Services à la Mobilité

Tours

Jeudi 04 octobre 2012

Centre International de Congrès



La création de nouveaux services à la mobilité (covoiturage, autopartage, véhicules en libre service, transport à la demande, ...) résulte très souvent d'initiatives privées, mais leur pérennité dépend encore largement des soutiens apportés par les acteurs publics, en particulier les collectivités locales et autorités organisatrices de transports : aides au démarrage, participations au capital, mesures de facilitation, campagnes de promotion, etc.

Au-delà de ces soutiens, certains services nécessitent la mise en place de véritables politiques d'accompagnement, pour faciliter leur développement ou limiter leurs potentiels effets rebonds. C'est le cas en particulier du télétravail, qui grâce aux technologies de l'information et de la communication, permet d'éviter certains déplacements contraints mais nécessite d'être structuré.

Enfin, l'articulation des nouveaux services à la mobilité avec l'offre de transports publics reste une question majeure, en particulier pour les déplacements dans les territoires peu denses. Cette question trouve de multiples réponses selon les territoires traversés, mais quels que soient ces territoires, gares et pôles d'échanges ont un rôle essentiel à jouer.

À destination des collectivités territoriales et de leurs services techniques, des autorités organisatrices de transport, des entreprises, des bureaux d'études, des organismes de recherche et du secteur associatif, cette troisième journée d'étude nationale sur les NSM traitera ainsi des modèles économiques possibles pour le développement de ces nouveaux services, des mesures d'accompagnement nécessaires au développement du télétravail, et de l'articulation entre NSM et transports publics au sein des pôles d'échanges.

Co-organisée par l'Ademe, le Certu, le Gart et le Cnft, cette journée d'étude laissera une grande place aux échanges entre participants et intervenants.

Programme de la journée

08h45 - 09h15	Accueil
09h15 - 09h30	Mot de bienvenue et introduction de la journée
09h30 - 11h00	Session 1 : Quels modèles économiques pour les nouveaux services à la mobilité ?
11h30 - 13h00	Session 2 : Quelles politiques d'accompagnement nécessaires au télétravail ?
13h00 - 14h30	Déjeuner
14h30 - 16h30	Session 3 : Comment mieux articuler Nouveaux Services à la Mobilité et Transport Public au sein des pôles d'échanges ?
16h30 - 16h45	Conclusion

Mot de bienvenue et introduction de la journée par **Jean-Louis Héлары**, Directeur du Certu et par **Yves Nonciaux**, Directeur Régional de la délégation Poitou-Charentes du Cnftpt

Session 1 : Quels modèles économiques pour les nouveaux services à la mobilité ?

Quels modèles économiques pour développer l'autopartage sur votre territoire ?

Quel accompagnement nécessaire et souhaitable des acteurs publics pour le développement des NSM ?

Quels enseignements tirer des appels à manifestation d'intérêt (AMI) des Investissements d'avenir ?

- **Jean-Baptiste Schmider**, France Autopartage
- **Stéphane Coppey**, Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Mathieu Chassignet**, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Session 2 : Quelles politiques d'accompagnement nécessaires au télétravail ?

Management et télétravail, quelles bonnes pratiques ?

Développement territorial du télétravail, quel rôle pour les acteurs publics ?

Bilan après 4 années de mise en place du télétravail au sein du Conseil Général.

- **Jean-René Brunetière**, Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable
- **Sylvie Mathon**, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement Nord-Picardie
- **Valia Sauvart**, Conseil Général du Puy-de-Dôme

Session 3 : Comment mieux articuler les Nouveaux Services à la Mobilité avec le Transport Public au sein des pôles d'échanges ?

Les pôles d'échanges au service des nouvelles mobilités.

La prise en compte des NSM dans les pôles d'échanges de la CUB.

Quelle gouvernance d'un pôle multimodal pour une multitude de services ?

Quand l'intermodalité déraile - le point de vue des usagers.

- **Cyprien Richer**, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement Nord-Picardie
- **Clément Rossignol**, Vice-président de la Communauté Urbaine de Bordeaux et Président de la Commission "Villes et territoires autopartagés" du Groupement des Autorités Responsables de Transport
- **Laurent Fonteneau**, Mairie de Poitiers
- **Jean-François Troin**, Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports

Conclusion par **Emmanuel Acchiardi**, Directeur Adjoint de la direction "Villes et Territoires Durables" de l'Ademe et **Guy Le Bras**, Directeur Général du Gart

Ademe : Nathalie Martinez

mél. : nathalie.martinez@ademe.fr

Certu : Thomas Vidal

mél. : thomas.vidal@developpement-durable.gouv.fr

Cnfpt : Philippe Souche

mél. : philippe.souche@cnfpt.fr

Gart : Romain Cipolla

mél. : romain.cipolla@gart.org

Participation aux frais : 50 € net de taxe

Ce montant comprend l'accueil, le repas, la participation aux ateliers.

Date limite des inscriptions le 21 Septembre 2012.

Les inscriptions sont à faire à l'aide du bulletin que vous trouverez ci-après. Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou du bon de commande seront retenues.

En cas d'absence le jour du colloque, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Cependant, les remplacements sont admis à tout moment.

Localisation

Centre International de Congrès de Tours



VINCI Centre International de Congrès de Tours

26 BOULEVARD HEURTELOUP

BP 4225 - 37042 TOURS CEDEX 1



+33.(0)2.47.70.70.70

A titre indicatif, durée pour relier Tours en train depuis :

Paris Montparnasse : 1h00

Roissy CDG : 1h45

Lyon : 3h00

Bordeaux : 2h40

Lille : 2h30

Strasbourg : 4h15

Marseille : 4h45

Le centre est localisé en plein centre-ville, face à la gare TGV et à la gare routière de Tours-Centre, et à moins d'un kilomètre de l'autoroute A10.

Plus d'info sur : <http://www.vinci-conventions.com/acces-stationnement.html>

Soyez les bienvenus !



Retours sur la 3^{ème} journée d'étude nationale sur les nouveaux services à la mobilité (4 octobre 2012 à Tours)

Que retenir de cette journée ?

La première session était axée sur les **modèles économiques des nouveaux services à la mobilité** (covoiturage, autopartage, véhicules en libre service, transport à la demande...). La création de nouveaux services à la mobilité résulte très souvent d'initiatives privées, mais leur **pérennité dépend de l'atteinte d'un équilibre économique souvent fragile, qui nécessite encore souvent le soutien d'acteurs publics**, en particulier les collectivités locales et autorités organisatrices de transports : aides au démarrage, participations au capital, mesures de facilitation, campagnes de promotion, etc. Les présentations et les échanges ont confirmé notamment l'importance de **l'atteinte d'une taille critique pour l'efficacité et la rentabilité** des nouveaux services à la mobilité.

La deuxième session a donné un aperçu de ce que le télétravail pouvait apporter, grâce aux technologies de l'information et de la communication, et des conditions nécessaires au succès de cette pratique. **Différentes formes de télétravail** peuvent exister, du télétravail à domicile au télétravail en centre déporté, en passant par le travail nomade et le travail en visioconférence. **L'acceptation sociale semble bonne, une fois dépassés les préjugés** liant le télétravail à l'absentéisme. Les résultats sont probants, d'après l'expérimentation menée au Conseil Général du Puy-de-Dôme, mais reposent notamment sur un **management rigoureux** et pour **certaines missions bien définies**. On constate que le télétravail se pratique généralement pour une durée précise et limitée. L'idée du télétravail une heure par jour a émergé des échanges ce qui a un réel potentiel pour lisser les pics de déplacements en heures de pointe.

La troisième session a mis en lumière le rôle déterminant des pôles d'échanges pour structurer l'offre de transports. **Les nouveaux services à la mobilité** peuvent à cet égard constituer un complément pertinent aux transports collectifs, en particulier **dans les territoires peu denses, en permettant un rabattement vers des nœuds modaux dans une optique intermodale**. Les gares et les pôles d'échanges ont un rôle essentiel d'interconnexion entre différents modes de transport. Leur efficacité repose sur la pertinence de leur implantation et de leur maillage cohérent. Les pôles d'échanges qui intègrent les nouveaux services à la mobilité encouragent véritablement le passage à une logique multimodale. Mais le développement harmonieux des pôles d'échanges se heurte **au partage des prérogatives entre les différents acteurs impliqués** qui ne facilite pas la complémentarité des différentes offres.

En conclusion, le succès de cette 3^{ème} journée nationale d'étude sur **les nouveaux services à la mobilité** témoigne de la place importante qu'ils sont amenés à prendre dans l'offre globale de mobilité. Les enjeux des nouveaux services à la mobilité et leur **développement exponentiel appellent des efforts d'accompagnement, d'organisation, de planification et d'évaluation et confirment la place prépondérante des acteurs publics** pour accompagner les multiples initiatives privées.

Contact : CERTU Christophe Saroli christophe.saroli@developpement-durable.gouv.fr

La lettre du

Management de la Mobilité

Bonjour,

Vous recevez ce message parce que vous êtes inscrit(e) à la lettre électronique sur le management de la mobilité (MM) gérée par le Certu. Vous trouverez ci-après une sélection des dernières actualités européennes et françaises en la matière :

■ Dernières news de la plateforme EPOMM :

- **Deux lettres d'information** de la plate-forme européenne du management de la mobilité (EPOMM) sont parues récemment :

. **La première** s'intéresse au thème des campagnes de MM au sein des différents Etats partenaires. A travers de nombreux exemples, les ressorts des campagnes réussies sont traités : cela va des campagnes classiques de sensibilisation aux déplacements dans les médias, jusqu'aux cérémonies de récompense, aux expérimentations et aux événements de promotion et de communication. De manière générale, on notera la grande diversité des procédés utilisés, des angles d'approche choisis et, très souvent, beaucoup d'inventivité et d'originalité ! Retrouvez, en français, cette info [ici](#) ;

. **La deuxième** fait le point sur l'essor spectaculaire des systèmes de vélos en libre service (VLS) dans les pays européens. Sont notamment abordés les conséquences en termes de déplacements, les coûts induits (exploitation du service, dégradations), ainsi que les dernières innovations en la matière. Plus d'informations disponibles en cliquant [ici](#).

Vous pouvez, par ailleurs, recevoir ces nouvelles chaque mois de manière automatique, en cliquant [ici](#) .

- La **prochaine conférence annuelle sur le management de la mobilité ECOMM 2013** se tiendra du 29 au 31 mai 2013 à Gävle (Suède) et aura pour thème directeur : « Faciliter les meilleurs choix de déplacements – intégrer le management de la mobilité dans la vie de tous les jours, un défi » (« Smart choices require easy access – the challenge of making mobility management a part of every day life »).

■ Le **CERTU** et le **CNFPT**, en partenariat avec le **GART** et l'**UITP**, organisent **un colloque à Strasbourg sur le thème de la mobilité urbaine en Europe** et plus particulièrement des enjeux et outils du report modal, en s'appuyant sur les exemples de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Suisse. Les thèmes des nouveaux services à la mobilité et du management de la mobilité feront partie des thèmes abordés, avec notamment une intervention prévue d'un représentant de la plateforme EPOMM (programme et bulletin d'inscription [ici](#)).

■ **L'observatoire régional de santé Île de France (ORS)** a récemment publié une **étude évaluant les bénéfices et les risques sanitaires d'une augmentation de la pratique du vélo en Île de France, à l'horizon 2020**. Les résultats montrent que les bénéfices sur la santé de la pratique du vélo sont largement supérieurs au regard des risques potentiels identifiés (sécurité, pollution). Le rapport complet peut être téléchargé [ici](#).

La lettre du Management de la Mobilité

Le site du CERTU peut également vous apporter des compléments d'information utiles, n'hésitez pas à en consulter [sa page dédiée au management de la mobilité](#).

Contact : **Certu** - Joris Marrel (remplaçant M. Mariotto depuis le 1er septembre 2012)
joris.marrel@developpement-durable.gouv.fr